PRINTEMPS 2022 Vol. XLIII, numéro 2

La LUCARNE

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

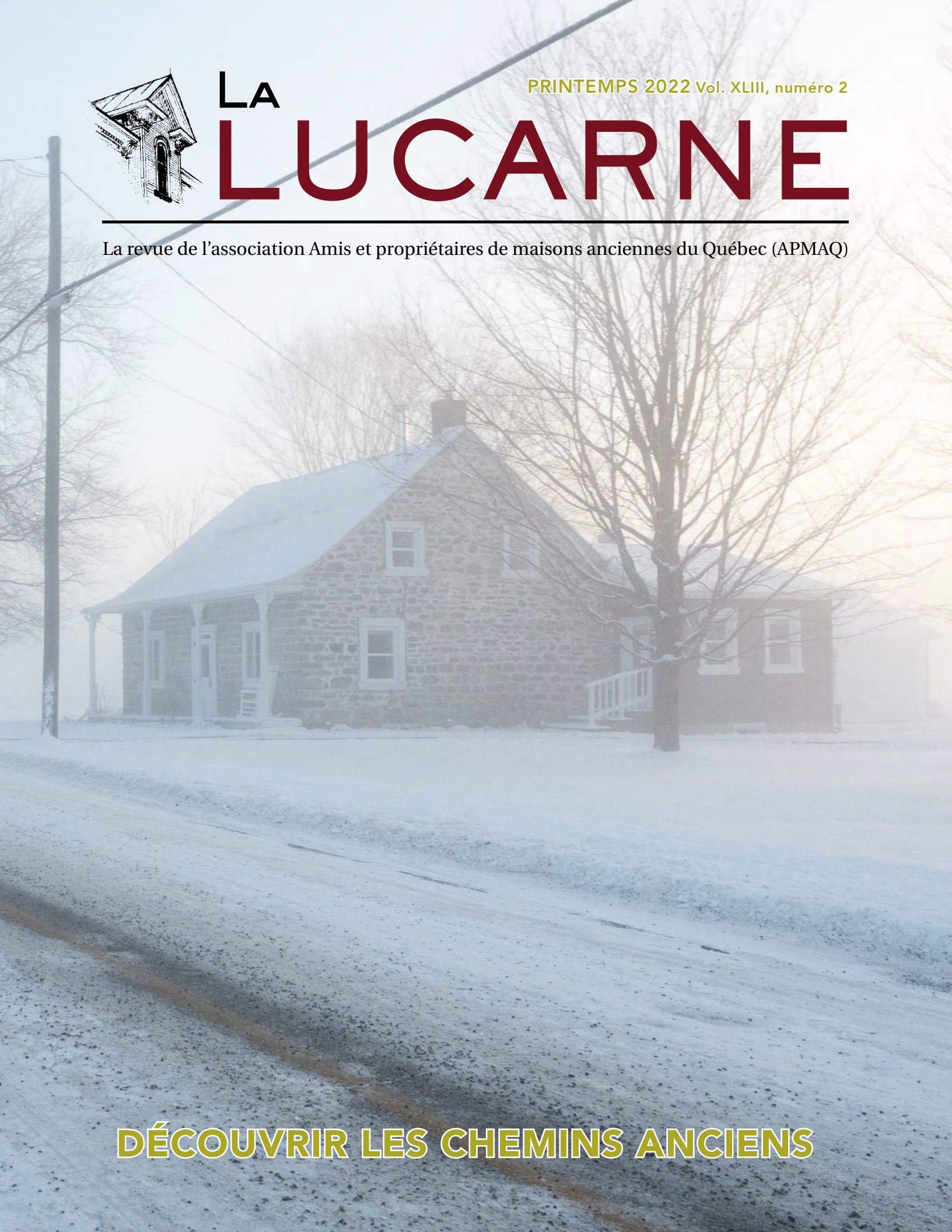

DÉCOUVRIR LES CHEMINS ANCIENS

La LUCARNE 10 $

La LUCARNE est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Publiée chaque trimestre depuis janvier 1981, La LUCARNE se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec soutient financièrement l'APMAQ dans sa mission.

Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Atateken, Montréal (Québec), H2L 3L8

Téléphone : 450 661-6000
Courriel : *info@maisons-anciennes.qc.ca*
Site Web **:** *www.maisons-anciennes.qc.ca*

Comité de rédaction : Pierre Bleau, Andrée Bossé et Louis Patenaude.

Collaborations : Gérard Beaudet, Marie Bertrand, Pierre Bleau, Ewen Booth, Robert Delorme, Jean-Robert Grenier, Louis-Georges L'Écuyer, Jacques Ouellette et Louis Tremblay.

Mention de sources :
Ewen Booth (p. 4-7), Jean-Robert Grenier (p. 8-9), Pierre Bleau (p. 12), Marie Bertrand (p. 14-15), Louis-Georges L'Écuyer (18-19).

Abonnements, publicité et comptabilité :
Mireille Blais : *apmaq.gestion@gmail.com*

Infographie : Pierre Bleau
Imprimeur : Les Publications Municipales inc.
Livraison : Effica-poste inc.

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

© APMAQ 2022. Tous droits réservés sur l'ensemble de cette revue. On peut reproduire et citer de courts extraits d'articles à la condition d'en indiquer l'auteur et la source, mais on doit adresser au secrétariat de l'APMAQ toute demande de reproduction de photos ou d'un article intégral. Les opinions exprimées dans La LUCARNE n'engagent que les auteurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022
Louis Tremblay, président
Pierre Bleau, vice-président
Sophie DeBlois, secrétaire
Émilie Vézina-Doré, trésorière
Michelle Roy, administratrice
Diane Jolicoeur, administratrice
Claud Michaud, administrateur

Printemps 2022

Découvrir les chemins anciens

Mot du président 3
Louis Tremblay

La maison de Donald McKinnon 4
Ewen Booth

Ma pierre angulaire 8
Jean-Robert Grenier

Restauration
La quête des origines et ses dérives 10
Gérard Beaudet, urbaniste émérite

« Fer » dans la dentelle ornementale 12
Pierre Bleau

Double vie sur la côte de l'Église 14
Marie Bertrand et Jacques Ouellette

La maison du jardinier,
cultivons la sauvegarde du patrimoine ! 16
Robert Delorme, chargé de projet

Un travailleur infatigable… 18
Louis-Georges L'Écuyer

En double page couverture

C'était un matin d'hiver brumeux qui enveloppait le paysage du rang Saint-Vincent à Saint-Placide. Ce long chemin, ouvert à la fin du XVIII^e siècle, est bordé de maisons anciennes de différentes époques, dont celle-ci, qui est l'une des rares maisons de pierre du rang. Une belle promenade pour découvrir un de nos chemins anciens.

Photo : Denise Caron, photographe

La LUCARNE n'est pas responsable de la qualité des services offerts par les entreprises qui s'annoncent dans ses pages.

Une production
CMAQ Conseil des métiers d'art du Québec
LE COEUR À L'OUVRAGE!
LES RENDEZ-VOUS D'ARCHITECTURE ET PATRIMOINE EN MODE VIRTUEL
6e ÉDITION JEUDI 10 MARS 2022
maestria
En collaboration avec
Québec Montréal St-Denis Thompson Restauration de bâtiments Entrepreneur général ACTION PATRIMOINE HÉRITAGE MONTRÉAL APMAQ

MOT DU PRÉSIDENT
LOUIS TREMBLAY

Rendons-leur hommage !

À la fin de chaque année, les différents médias d'information nous rappellent le décès survenu au cours de l'année de nombreuses personnes marquantes associées au milieu culturel et artistique : cinéma, théâtre, journalisme, mode, musique et chanson ; ainsi que des élus politiques, hommes et femmes d'État. Ce sont là des personnages dont la présence, les initiatives et les réalisations nous ont touchés et ont compté pour nous tous. Ils ont, parfois, suscité en nous de grandes émotions.

Dans le monde du patrimoine bâti, vous aurez sûrement remarqué que, chaque année, notre environnement est affecté par des pertes considérables dues à la destruction de bâtiments anciens de qualité, traces de notre patrimoine qui ont eu, dans bien des cas, une influence importante et positive sur notre environnement immédiat.

L'urbaniste Guillaume Saint-Jean a dressé une liste non exhaustive de 82 de ces « *grands disparus* », comme il le fait depuis quatre ans sur sa page Facebook intitulée « L'évolution du patrimoine bâti et des paysages au Québec ». Des édifices religieux ou résidentiels, en passant par des bâtiments industriels jusqu'aux ponts couverts, l'urbaniste dresse un inventaire des immeubles malheureusement disparus dont il aurait été possible, dans bien des cas, d'assurer la survie avec un minimum de volonté.

Notre Association n'a pas toujours la possibilité de prévenir ces destructions, bien qu'elle réagisse promptement par l'entremise de son Comité de sauvegarde quand la menace de disparition de maisons anciennes est portée à son attention. Toutefois, par son Comité des prix, elle contribue autrement à la préservation et à la mise en valeur de nos belles maisons.

C'est ainsi que le prix Thérèse-Romer, du nom de la fondatrice de l'APMAQ, a été créé en 2005 dans le but de reconnaître la contribution des membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne. Par cette reconnaissance, l'APMAQ souhaite, en outre, féliciter les propriétaires, sensibiliser le public aux qualités de nos anciennes maisons et, surtout, à la nécessité de les entretenir et de les maintenir « en vie » plutôt que de les abandonner.

Je profite donc de cette occasion pour vous inviter, membres propriétaires d'une maison ancienne à laquelle vous avez consacré temps, argent et amour, à visiter notre site Internet et à remplir le formulaire de mise en candidature au prix Thérèse-Romer 2022. Le succès de vos efforts pourrait un jour figurer sur notre liste de « grandes sauvegardées ». Qui sait ?

IN MEMORIAM

Alain Lachance
1954-2021

C'est avec une grande tristesse que l'APMAQ a appris le décès d'Alain Lachance survenu le 28 novembre 2021. Artisan ébéniste, il était membre émérite du Conseil des métiers d'art du Québec. Sa compétence, largement reconnue, l'a amené à contribuer à la sauvegarde de boiseries de bâtiments patrimoniaux québécois d'importance comme le Domaine Cataraqui, le Domaine Maizerets et la Maison des Jésuites. Par son enseignement, dispensé pendant des années au Centre de Formation professionnelle de Neufchâtel à Québec ainsi que lors de stages qu'il a animés à l'étranger, il a contribué grandement à la formation d'une relève en matière d'ébénisterie artisanale.

Au sein de l'APMAQ, il s'est avéré un bénévole des plus précieux entre autres, en dirigeant des ateliers-conférences. Il a aussi toujours répondu avec générosité à nos consultations et a accepté, à plusieurs reprises, de siéger au jury de nos prix où il a démontré sa fine connaissance du patrimoine bâti québécois. On se rappellera la visite du Monastère des Augustines de Québec en 2016 où il avait décrit, pour les participants, les détails stylistiques des boiseries à la préservation desquelles il avait travaillé. Il a lui-même été lauréat de notre prix Robert-Lionel-Séguin en 2015. Son départ est une perte douloureuse pour le patrimoine bâti québécois et pour l'APMAQ.

À sa famille et à ses proches, l'APMAQ adresse ses plus sincères condoléances.

LA MAISON DE DONALD McKINNON

Ewen Booth

Dans les années 1980, alors que je fréquentais une école secondaire au nord de Montréal, je m'intéressais à une consœur plus jeune. Elle était intelligente, calme, mignonne et disait être d'origine écossaise. À cette époque, étudiant, je travaillais l'été au Musée militaire et maritime de Montréal, sur l'île Sainte-Hélène, alors le Musée Stewart. J'y personnifiais, dans le fort, un membre du 78e régiment d'infanterie des Fraser Highlanders ; nous présentions des spectacles quotidiens pour les nombreux touristes. Par la suite, elle et moi, avons, emprunté des routes différentes et perdu contact.

En 2015, nous nous sommes retrouvés grâce à Internet ; j'ai choisi de quitter ma vie d'alors pour en construire une, toute nouvelle, avec Kathleen McKen. Je suis redevenu bénévole auprès des Fraser Highlanders et j'ai entrepris des recherches. Kathleen m'avait confié qu'un de ses ancêtres, Donald McKinnon, était dans « *la marine et qu'il était arrivé en Amérique du Nord avec le général Wolfe* ». Après l'examen de certains documents portant sur l'histoire familiale, j'ai décidé de poursuivre la recherche généalogique car je n'étais pas convaincu que cet ancêtre faisait partie de la marine ; je soupçonnais même qu'il était plutôt membre des Fraser Highlanders qui s'étaient établis à Québec après la Conquête.

À la longue, j'ai découvert des documents qui attestaient que son ancêtre était bien un « Fraser ». Le problème, c'est que j'ai aussi trouvé trois Donald McKinnon en service dans ce régiment ! Un seul pouvait être son ancêtre. Les archives officielles étaient déconcertantes ; l'un d'eux aurait eu deux femmes et vécu dans des endroits différents en même temps. L'histoire locale ne l'a pas non plus dépeint sous son meilleur jour en ce qui a trait à ses transactions, à la gestion de ses biens et à ses échanges avec les Premières Nations.

En mai 2017, nous sommes allés explorer les archives à Matane, le dernier endroit où ce Donald McKinnon aurait vécu ; déception, aucune mention de lui dans les archives. Sur le chemin du retour, à notre grand étonnement, Kathleen repéra, à Montmagny, une maison à vendre datant de 1767 ; elle avait appartenu à un certain Donald McKinnon. Mais lequel des trois Donald ? Désireux tout de même de découvrir cette maison, Kathleen prit rendez-vous pour le lendemain. Nous avons visité la maison le 22 mai 2017 et Kathleen a soumis une offre d'achat le 26 mai. Plus tard, des documents ont révélé que Donald McKinnon avait acheté la propriété le 24 mai 1767 et était décédé à Matane le 26 mai 1792.

Vue panoramique de Montmagny prise du clocher de l'église (vers 1895).

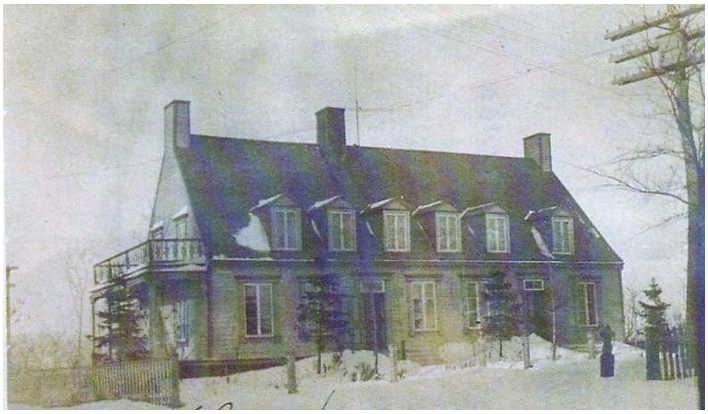

Source : Ville de Montmagny — Patrimoine bâti (vers 1905).

Source : RE/MAX — Propriété à vendre par un courtier (vers 2015).

La maison semblait être en bon état. Le propriétaire, qui nous a raconté son histoire, a déclaré qu'elle avait été construite par un soldat écossais en 1767. Elle aurait ensuite servi d'auberge et de magasin général pendant de nombreuses années. Une maison écossaise de 1767 en plein Canada français est une découverte extrêmement rare. Kathleen est une Canadienne française de naissance avec un patronyme écossais et moi, je suis le seul anglophone de la ville! Je suis sûr que certaines personnes ont pensé que nous étions fous et je ne serais pas étonné qu'elles le pensent toujours. Nous avons emménagé dans la maison le 10 août 2017.

La maison est «*bifamiliale*», ce qui signifie qu'elle a été divisée en deux parties dont l'une était en location. La maison est grande : elle compte six chambres à l'étage, deux cuisines, cinq salles de bains, deux salles à manger, deux salons, un sous-sol complet et d'autres petites pièces. Il y a de nombreuses fenêtres et lucarnes de même que deux grands escaliers.

Un jour de pluie, Kathleen, en train de lire dans une chaise longue, entendit «toc, toc, toc». Elle regarda par-dessus son épaule et découvrit que de l'eau coulait du haut d'une fenêtre vers son rebord. C'était un autre mauvais présage. Nous savions déjà, après avoir enlevé de vieux tapis et découvert l'état lamentable des planchers que nous aurions à reprendre tout ce qui avait été mal réparé dans la maison au fil des ans. J'ai donc résolu de traiter la maison comme un site archéologique; j'ai documenté chaque étape des travaux tout en conservant des échantillons de papier peint et de peinture afin de restaurer la maison en respectant chaque époque depuis le XVIII^{e} siècle.

Infiltration d'eau par la lucarne.

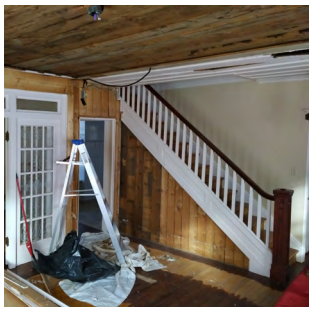

Un dégât d'eau à éponger.

La façade principale maintenant dépouillée de ses arbres (2018).

Maquette de la maison à l'échelle.

Dégarnissage du mur ouest.

La façade dépouillée de son parement. La cheminée centrale de la toiture correspond au côté ouest du mur en pierres de la maison d'origine.

Côté est, la maison est construite en pièce sur pièce, à partir de rondins taillés au carré. Dans ce cas, les bûches sont équarries jusqu'à 3 à 4 pouces de largeur sur 8 pouces de hauteur avec des encoches taillées de sorte qu'elles s'emboîtent comme des pièces de *Lego*. Dans la partie ouest du bâtiment, le mur s'appuie sur une base de maçonnerie et, à l'étage, les planches de 30 pieds, d'égale dimension, sont soutenues par les murs à chaque extrémité ; c'est à la fois le plafond de l'étage principal et le plancher du deuxième palier. Il n'y a pas de mur de soutien au milieu ; les poutres sont fixées les unes aux autres par de grosses chevilles.

Le plafond de l'étage est soutenu par de grandes poutres appuyées au sommet du mur extérieur et la charpente du toit à deux versants à forte pente repose sur ce mur. Les murs extérieurs ne sont pas strictement verticaux, mais comportent une légère pente vers l'intérieur de sorte que les fenêtres accusent un écart de 3 pouces du haut vers le bas sur une hauteur de 6 pieds. Les maisons du Régime français étaient construites de cette façon, pour plus de solidité, comme une pyramide. L'intérieur de ces murs est également marqué de petits trous et d'une poudre blanche indiquant que de petits morceaux de bois ont été insérés dans les trous pour soutenir le crépi, un mélange de plâtre qui recouvrait l'intérieur du mur.

Des clous forgés *Rose head* sont visibles et signalent la présence ancienne d'un « rail de plaque » ou d'un « rail de chaise » : une moulure horizontale en bois qui était clouée au mur pour protéger le crépi des dommages causés par l'appui des chaises. De l'étoupe, fabriquée à partir d'herbages et de tiges de plantes charnues, a été compressée pour remplir les interstices entre certaines poutres. Il n'y avait pas d'isolation thermique dans la maison d'origine ; le seul isolant, installé plus tard, a été l'ajout de couches de papier goudronné sous les planches de bois embouvetées, clouées au mur ; du papier peint recouvrait le tout. En hiver, le seul réconfort provenait de la chaleur dégagée par les poêles et par les nombreuses cheminées.

Premier étage : aile ouest — Restauration du plancher.

Premier étage : aile ouest — Réparation des finis intérieurs.

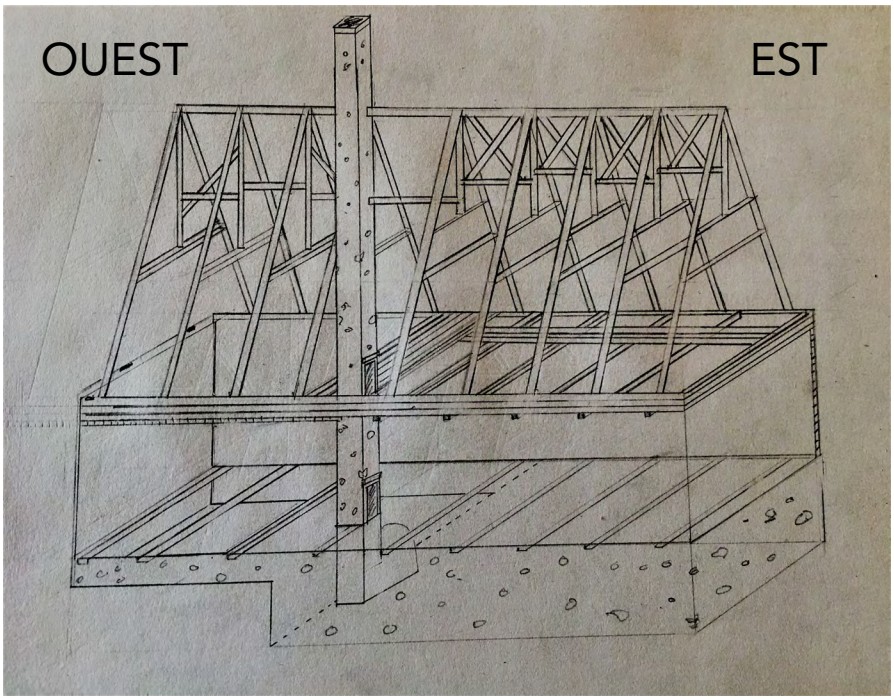

Illustration de la charpente en bois du toit. L'aile ouest (de 1767) est de style « anglais » tandis que l'aile est (vers 1690) utilise un assemblage de croix de Saint-André. Dessin de l'auteur.

Aile est — Croix de Saint-André assemblées par des chevilles de bois et la cheminée centrale.

Aile ouest — Détail de la charpente.

Le grenier de l'aile ouest est de style « anglais » ; on y distingue l'intérieur du toit d'origine avec des bardeaux de cèdre et des clous forgés. C'est la partie la plus récente de la maison. Ce grenier est rempli de deux pieds d'isolant en vrac, un vrai cauchemar pour le photographe. Le grenier de l'aile est s'appuie sur la cheminée centrale en pierre. Les poutres à l'est sont en forme de croix de Saint-André ; cette forme géométrique consolide la structure.

Aile ouest — Toiture d'époque (1767) recouverte de bardeaux de cèdre avec clous forgés.

Aile est — Poutres et croix de Saint-André.

Une grande partie de l'histoire de « La maison McKinnon » demeure un mystère. Ewen et Kathleen se consacrent à la préservation, à la conservation et à la restauration de la résidence afin qu'elle puisse durer encore quelques centaines d'années et rester fonctionnelle. Un dossier à suivre par l'APMAQ puisqu'ils ont tellement à partager sur leur passion !

NDLR : Cet article est tiré d'un texte original de M. Ewen Booth que nous avons adapté en français.

MA PIERRE ANGULAIRE

Jean-Robert Grenier

Aujourd'hui, du dernier étage de ma pierre angulaire, je contemple la lueur des premiers rayons du soleil se faufilant entre les lames de neige du grand froid glacial de ce 26 janvier 2022. La beauté de l'hiver m'inspire ; j'entreprends l'écriture de mon 10e article avec l'idée bien arrêtée de comprendre l'origine et la signification de l'utilisation des motifs de pointes de flèches que mon ami l'artisan Yvon Goyette a parsemés, çà et là, sur le mobilier intégré de notre vieille maison. Pourquoi des ceintures fléchées ? Que signifient-elles ? D'où viennent-elles ? Selon ma recherche sur Internet, l'*Encyclopédie canadienne* m'apporte un éclairage historique sous le titre : « Ceinture fléchée ».

> Traditionnellement confectionnées en laine et tissées aux doigts suivant un motif complexe de zigzags colorés, ces ceintures sont indifféremment appelées ceintures fléchées, ceintures indiennes, ceintures métisses ou ceintures de voyageur.

L'extrait nous rappelle l'importance historique et géopolitique que Samuel de Champlain et nos coureurs des bois ont eue sur le développement de l'Amérique du Nord grâce aux alliances qu'ils ont tissées avec les peuples autochtones. Cet article signé par Maxime Dagenais et Severine Craig nous apprend que les autochtones portaient également la ceinture fléchée lors de leurs échanges commerciaux avec les « Canayens ». Le port de la ceinture fléchée symbolisait l'égalité entre les partenaires lors d'échanges commerciaux. Ce symbole nous ramène à notre histoire récente lorsqu'en 1965, Daniel Johnson, alors chef de l'opposition à l'Assemblée nationale sous la bannière de l'Union nationale, lança son cri du cœur « *Égalité ou indépendance* ». Curieux non ! Toujours selon cet article, cette pratique remonterait au moins aux années 1770, soit après la Conquête. Plus tard, elle deviendra le symbole des Patriotes de 1837 et de la résistance des Métis de l'Ouest canadien de 1869 à 1870, incarnée par Louis Riel dont la statue érigée à Winnipeg le représente portant une ceinture fléchée. Cet artéfact est profondément ancré dans la mémoire collective des « Canayens » qui recherchaient jadis le respect et l'égalité dans les échanges entre les peuples. Sur le plan ethnologique, la ceinture fléchée nous rapproche beaucoup plus qu'elle ne nous divise ; elle est le symbole des alliances entre les peuples et non un symbole guerrier.

Voilà peut-être pourquoi on retrouve son empreinte dans nos maisons et sur notre mobilier ancien. En consultant le livre de Jean Palardy, *LES MEUBLES ANCIENS DU CANADA FRANÇAIS*, à la planche 124, sous la rubrique « Buffet deux corps, début XIXe siècle », on lit :

> Les montants et les dormants sont décorés de stries parallèles en forme de chevrons, inspirées de pointes de flèches amérindiennes.

Cette description nous aide à mieux comprendre la présence de ces décorations dans plusieurs vieilles maisons des seigneuries de Verchères et de Varennes. Lors de la restauration des maisons patrimoniales, ces souvenirs du passé ne doivent pas disparaître ; ce sont les témoins irremplaçables de notre histoire et de notre culture québécoise.

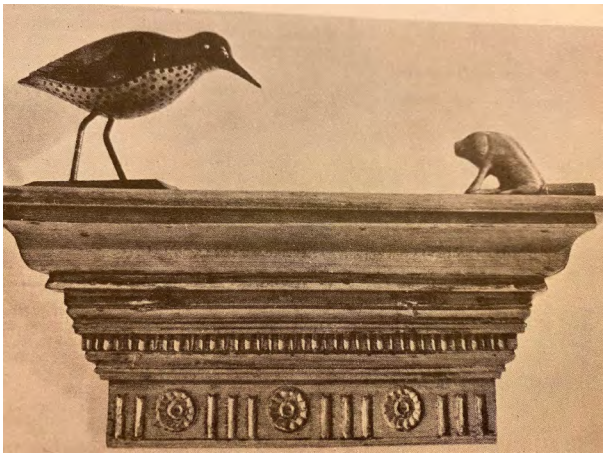

Petite corniche, de Verchères, fin du XVIIIe siècle (planche 562).

Buffet deux corps début du XIXe siècle (planche 124).

La grande bibliothèque à deux corps de la salle commune.

Détails du motif de flèches amérindiennes et des rosettes sculptées.

Du bas-côté, rejoignons la salle commune. Nous y trouvons une grande bibliothèque, d'une seule pièce, dont le haut comprend trois sections à tablettes amovibles. Le bas, fermé par trois portes à gonds, loge les souvenirs de famille et conserve le vin au frais. Les motifs de flèches amérindiennes incrustés dans les montants et les dormants s'apparentent à ceux que l'on retrouve dans la seigneurie de Verchères. Les motifs de rosettes sculptés et surmontés de canaux sont également très communs sur notre territoire. La corniche reprend le modèle de doucine de la maison. De plus, on mentionne à la planche 562 du livre cité ci-haut : « Petite corniche, de Verchères, fin XVIII[e] siècle ».

L'armoire de la discothèque, fermée à clé par deux portes à panneaux soulevés, est suffisamment grande pour recevoir une collection de disques vinyle et compacts. Les motifs de pointes de flèches se rejoignent au centre du dormant pour former un cœur en hommage à la musique.

Le manteau de cheminée, à panneaux embrevés, dont la « porte d'été » est appuyée contre la cloison derrière la chaise d'habitant, présente des motifs de pointes de flèches semblables à ceux du buffet à deux corps à la planche 124 du livre de Jean Palardy. Sous la corniche du manteau, nous retrouvons également des rosettes sculptées ; est aussi visible, le travail de la corniche avec son cordon torsadé et ses cannelures ouvragées.

En terminant, j'aimerais remercier mes deux amis artisans pour l'immense travail qu'ils ont abattu afin de faire revivre notre culture patrimoniale si malmenée : Yvon Goyette et feu son frère Normand. Ces artisans sont de véritables poètes de la matière.

RESTAURATION
LA QUÊTE DES ORIGINES ET SES DÉRIVES

Gérard Beaudet, urbaniste émérite
Professeur titulaire, École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal
Prix Ernest-Cormier 2021, Prix Robert-Lionel-Séguin 2006

Ce deuxième article de l'auteur est la suite de « Restauration — remonter le cours de l'histoire ? » publié dans le numéro Hiver 2021-2022, p. 10-11.

En matière de restauration, la quête des origines a ses adeptes chez les spécialistes du patrimoine dont le plus célèbre a été Viollet-le-Duc. Même si l'idée de donner à un bâtiment une apparence qu'il n'a jamais eue en rebute plusieurs, le restaurateur de Notre-Dame-de-Paris, du château de Pierrefonds et des enceintes de Carcassonne a eu de nombreux émules au Québec. Dans un ouvrage publié en 1974, Michel Lessard et Gilles Vilandré soutiennent que « pour retrouver leur état d'origine, toutes les maisons ancestrales doivent faire l'objet d'une restauration[1] ». À la même époque, Gilles Vilandré propose la reconstruction « à l'identique » de la partie de l'Hôpital général des sœurs de la Charité qui avait été détruite au début des années 1870 pour permettre le redéveloppement de la propriété à la suite de la construction du couvent de la rue Dorchester (actuel boul. René-Lévesque). Les critiques, notamment celles d'André Corboz[2] et de Jean-Claude Marsan[3], dénoncent cette reconstitution dont le financement dépendait de la vente du couvent conçu par Victor Bourgeau à un promoteur qui n'entendait préserver que la chapelle[4]. Ces critiques auront raison du projet et assureront la sauvegarde de magasins-entrepôts voués à la démolition malgré leur caractère tout à fait remarquable[5].

En 1978, un colloque sur l'avenir de la Place-Royale est l'occasion de réitérer cette condamnation d'une conception tenace de la restauration vers un retour à l'état d'origine. La pratique n'en conserva pas moins son aura chez les amateurs de vieilles pierres, comme en témoigne l'exemple ci-dessous.

La maison François-Dagenais père a été construite au Sault-au-Récollet à la fin du XVIIIe siècle. Au début du XXe, elle est transformée en résidence secondaire par la famille Sutton. L'ajout d'une imposante lucarne, d'une galerie surmontée d'une marquise et d'un balcon lui confère une touche palladienne particulièrement réussie. Quel ne fut pas mon étonnement, au début des années 1980, d'apercevoir en bordure du trottoir les restes de ces ajouts arrachés au motif d'un retour à l'état d'origine. Cela me semblait d'autant plus désolant qu'un œil, le moindrement averti, pouvait aisément détecter qu'un bâtiment ancien se cachait sous cette parure d'un intérêt architectural indéniable.

De telles transformations de maisons anciennes ont été relativement fréquentes à une certaine époque. La résidence James Baumann Peck à Pierrefonds (1928), le manoir Colville (1930-1931) qui intègre l'ancien manoir Le Gardeur-de-Repentigny de Mascouche, aujourd'hui démoli, ainsi que le manoir Bleury-Bouthillier (1883-1887) en constituent certains des exemples les plus achevés. Les plus ambitieuses visaient à transformer une maison rurale traditionnelle en gentilhommière comme la maison Thomas-Brunet au cap Saint-Jacques à Montréal. D'autres adaptations, plus modestes, mais réalisées avec autant de doigté, ont aussi témoigné de ce rapport particulier à un patrimoine architectural dont on commencera à reconnaître la valeur dans les années 1920, notamment à la faveur des travaux de Percy E. Nobbs (1875-1964) et de Ramsay Traquair (1874-1952) à l'Université McGill. Cette dimension de notre culture architecturale du tournant du XIXe au XXe siècle est malheureusement méconnue et, pour cela même, parfois mal considérée.

La maison Sutton (1978) avant son curetage. Communauté urbaine de Montréal (1986), *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal : Architecture rurale*, Montréal, Service de la planification du territoire, p. 105. À droite, la maison après son curetage.

On concédera sans trop de peine que toutes les transformations de bâtiments anciens ne sont pas aussi remarquables, tant s'en faut. Certaines peuvent même en compromettre sérieusement la survie. C'est le cas avec l'utilisation de matériaux de parement extérieur – papier brique, tôle embossée imitant la pierre – dont l'usage peut endommager la structure. D'autres, dont la qualité et la pertinence peuvent difficilement justifier leur conservation, compromettent de manière évidente l'intégrité architecturale. L'ajout de lucarnes disproportionnées, le percement d'une porte-fenêtre en façade, le placage d'une fausse maçonnerie et la construction d'appentis dont la disposition, le volume ou les matériaux témoignent d'un manque évident de sensibilité sont du nombre. L'effacement de l'ensemble des modifications et des ajouts et la reconstitution des parties manquantes ne s'imposent toutefois pas d'emblée. Surtout si le rétablissement de l'état d'origine est le seul motif et qu'au surplus, il comporte une part d'arbitraire.

Considérons l'exemple de la maison du Pressoir du Sault-au-Récollet. Le bâtiment, construit au début du XIX[e] siècle pour abriter un pressoir à cidre, avait été ultérieurement agrandi, tandis que sa toiture avait été munie d'une projection galbée et percée par deux lucarnes. La restauration a supprimé tous ces ajouts, y compris l'agrandissement du côté nord, qui a par ailleurs été reconstruit sur le principe de l'unité stylistique. Il en est résulté un volume dépouillé, supposément conforme à l'état premier. Était-ce indispensable? L'évolution de ce bâtiment n'était-elle vraiment d'aucun intérêt? Il est permis d'en douter.

Maison du Pressoir. Photo R. Desrochers (1936) *Le Sault-au-Récollet, 1736-1936*, p. 111.

Maison du Pressoir. Photo : Gérard Beaudet.

La combinaison restauration agrandissement est un défi difficile à relever en raison de la valeur accordée à un édifice ancien. Si le pastiche doit être écarté, l'adoption d'un parti contemporain comporte son lot de difficultés. D'autant que, rien ne nous permet de croire que ce qui est aujourd'hui considéré comme une réussite, voire une réalisation exemplaire, le sera toujours demain. C'est ce que nous montre le cas de la maison Sutton.

Une des déclinaisons de cet arbitraire consiste à donner une apparence rustique à un bâtiment, comme si, ce faisant, on confirmait l'authenticité du retour à l'état originel. Le dépouillement complet d'un carré de pièce sur pièce en constitue un exemple. Or, seules les constructions les plus modestes laissaient voir le gros œuvre, qu'autrement on s'empressait de cacher et de protéger par un enduit ou par un parement de bois. L'enlèvement des finis intérieurs pour mettre à nu la pierre ou la brique répond également d'une esthétique du rustique qui contredit presque toujours les pratiques architecturales du passé.

Évidemment, les bâtiments anciens dont nous avons hérité ne présentent pas tous une architecture exceptionnelle. Les théories de la restauration formulées pour encadrer les interventions sur les édifices et les ensembles architecturaux remarquables ne peuvent être transposées intégralement dans l'univers des bâtiments ordinaires. Ce n'est toutefois pas une raison pour se livrer sans réserve, en ce qui les concerne, au culte de l'état originel. D'autant que, paradoxalement, ce culte contraste avec l'engouement généralement manifesté par les propriétaires pour l'histoire des bâtiments dont on rejette par ailleurs d'entrée de jeu la matérialisation architecturale.

Lors d'une restauration de bâtiments modestes ou d'édifices exceptionnels, il est acceptable d'apporter une touche contemporaine sur un registre rustique, geste en apparence contradictoire, pourvu, dans ce dernier cas, qu'il ne s'agisse pas de suggérer que le résultat observable est de la sorte plus authentique. Désignée par les termes recyclage ou reconversion, l'attribution d'une nouvelle vocation à un bâtiment ancien est souvent propice à une telle créativité, quand elle ne la rend pas inévitable, par exemple lors du recyclage de bâtiments industriels. Il en est de même dans le cas d'agrandissements nécessités par l'adaptation d'un bâtiment à nos attentes, par exemple en ce qui concerne les superficies de plancher habitables.

Mais, dans tous ces cas de figure, il faut éviter d'entretenir la confusion. Non seulement le retour à l'état d'origine est-il une vue de l'esprit et une falsification historique, mais il conduit parfois à la dilapidation d'héritages architecturaux dont l'intérêt réside justement dans les transformations qui ont été judicieusement apportées au cours de la vie d'un bâtiment. Aucune recette ne peut cependant synthétiser l'approche critique de la restauration prônée ici. D'autant qu'il faut éviter de porter ombrage au bâtiment originel en insistant trop sur la visibilité des apports contemporains. Il faut par conséquent savoir faire preuve de discernement et de doigté.

1. M. Lessard et G. Vilandré (1974), *La maison traditionnelle au Québec : construction, inventaire, restauration*, Les Éditions de l'Homme, p. 50.
2. A. Corboz (1976), « Le projet des Sœurs grises : lâcher la proie pour l'ombre », *La Presse*, 30 juin.
3. J.-C. Marsan (1976), « Une reconstitution qui ne se justifie pas », *Le Devoir*, 12 juin, Cahier 2.
4. J.-C. Marsan (1975), « *Cette grossière imposture du Parc de la Chapelle* », *Le Devoir*, 7 juin.
5. A. Corboz et R. Bisson (1981), « Ces entrepôts que l'on recycle », *Vie des arts*, 26 (105), p. 26–89.

« FER » DANS LA DENTELLE ORNEMENTALE

Pierre Bleau

Lorsqu'on s'aventure à intervenir sur une maison ancienne, et ce, sans consulter un professionnel, il vaut la peine de s'interroger sur les conséquences à long terme des actions que l'on pose. Va-t-on, par un geste de néophyte, dénaturer à jamais les caractéristiques distinctives de la maison ? Au contraire, est-ce enfin l'occasion d'effacer une contorsion au style architectural due à un précédent occupant des lieux ? Ce dernier aura été possiblement fasciné et aveuglé par une mode éphémère et dévastatrice envers le patrimoine bâti.

1. Il manque le haut du pic d'angle (à droite) et la clôture décorative est chambranlante.

Ce questionnement préventif, nous l'avons connu lors de la réfection du toit d'une fenêtre en baie. Que faire de la clôture décorative en fonte qui ceinture la rive du toit ? Une illustration du journal *La Patrie* (1909) et une photo (vers 1929) de la famille d'Oscar Benoît prouvent que cette décoration est d'origine. La décision est évidente, il faut la préserver. Son démontage permet de relever la condition des grilles. Au bilan de santé, on constate que plusieurs morceaux, dont une dizaine de pics (symbolisant une fleur à sept branches ou un soleil avec ses rayons) ainsi que le sommet d'un pic d'angle en forme de croix sont altérés et fatigués **(ill. 1)**.

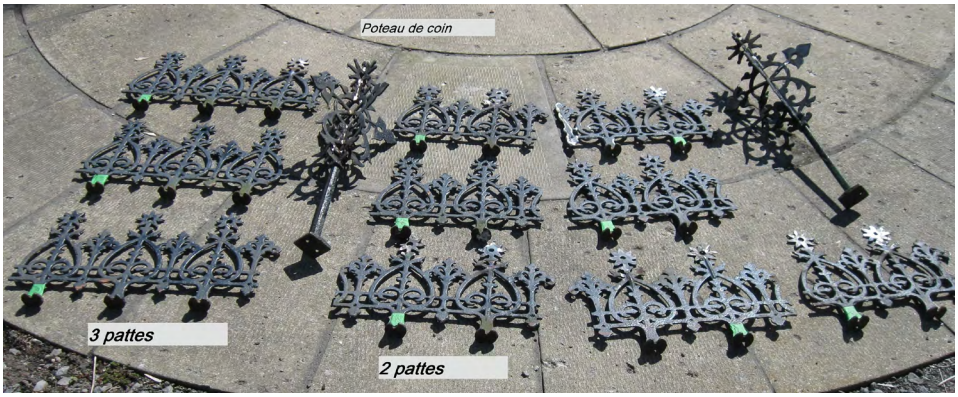

2. Inventaire des différentes composantes de la clôture en fonte avant le montage à sec.

Les services d'un soudeur sont sollicités pour reproduire les pièces disparues et consolider les motifs. Au retour de l'atelier de soudure, les pièces sont étalées au sol **(ill. 2)** sur les dalles du patio. On démêle ce casse-tête ferreux en utilisant un gabarit en bois qui reproduit la géométrie du toit. Après maintes manipulations et tentatives, le motif répétitif des volutes s'ajuste à la perfection entre chacun des morceaux.

3. La dentelle ornementale en fonte remise en évidence sur le toit de la fenêtre en baie.

Sur le toit, les bases de la clôture décorative sont fixées à la tôle d'acier avec un adhésif pour matériaux de construction. Un étaiement temporaire sert jusqu'au durcissement de la colle. La stabilité des deux pics d'angle est assurée par l'ajout d'équerres fixées au parement en bois. Finalement, ce bel ornement victorien agrémente de sa finesse la façade principale **(ill. 3)**.

TOITURES VERSANT NORD

Ferblantiers couvreurs

Spécialistes de toitures en tôle pincée, à baguette et à la canadienne.

Licence RBQ : 5614-2011-01

7695, rang Saint-Vincent, Mirabel (Québec) J7N 2T5

Jean-François Éthier, président

Appelez-nous au 514 887-1770

Une entreprise familiale qui existe depuis 1964. Nous sommes spécialisés dans la pose et la vente de coupe-froid de silicone pour les portes et les fenêtres en bois, tant au niveau commercial que résidentiel.

Pour découvrir nos réalisations

www.coupe-froid.com

1005, boulevard des Chutes, Québec (Québec) G1E 2E4

Téléphone et télécopieur : **+1 418 661-4694**

cflap@coupe-froid.com

Licence RBQ : 2732-1163-36

CORNICHE MANSARDE TOITURE ARDOISE CUIVRE ACIER

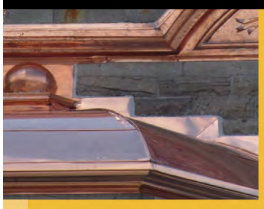

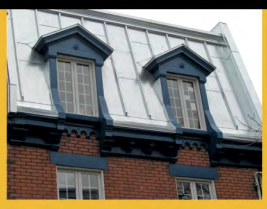

LES TOITURES TOLE-BEC

Nous sommes là depuis 1987 !

Une entreprise familiale

Tél. : **450 661-9737**

www.Tole-bec.com

1212, rue Tellier, Laval (Québec) H7C 2H2

Télécopieur : 450 661-2713

RBQ : 2617-6594-75

DOUBLE VIE SUR LA CÔTE DE L'ÉGLISE

Marie Bertrand et Jacques Ouellette

Façade vers 1935.

Arrière de la maison.

Côté sud de l'Île d'Orléans, sur le chemin Royal traversant le magnifique village de Saint-Jean, juchée sur la falaise en haut de la côte de l'église, cette maison modeste, au toit mansardé et aux lucarnes victoriennes, nous a d'abord charmés par la vue sans pareille qu'elle offre sur le fleuve ; aussi par ses éléments anciens préservés, par son petit atelier en retrait près du ruisseau et par son histoire dans la vie du village.

Construite en 1866 par le marchand Jérémie Blouin, elle a ensuite été occupée par le tailleur d'habits, Jean-Baptiste Simard et sa famille, puis par celle de son fils banquier Wilfrid[1]. Les deux portes en façade ainsi que les deux grandes fenêtres carrées rappellent la double vie familiale et commerciale de ce bâtiment depuis sa construction jusqu'à la fin du XX[e] siècle. Au départ, la porte de droite, plus modeste, servait à la famille alors que celle de gauche, au chambranle plus ouvragé, s'ouvrait sur le commerce. Entre 1956 et 1978, lorsque la maison est utilisée par la Banque Nationale, la porte de droite sert d'accès aux bureaux et au guichet, l'autre à la famille[2].

Après un long passage en vie urbaine montréalaise, nous venions de trouver un nid où nous poser, dans un lieu patrimonial, entouré de belles maisons anciennes dont les propriétaires, pour la plupart, avaient à cœur la préservation de ce patrimoine bâti. La détermination, le talent de ces personnes, l'avancement pas-à-pas de leurs travaux continuent de nous inspirer, saison après saison. Arrivés à la fin de 2014, par un froid saisissant, notre premier défi fut d'aménager les lieux pour y vivre de façon confortable et fonctionnelle en respectant le mieux possible le cadre historique de la maison.

Nous avons d'abord investi nos efforts dans la création d'une petite pièce annexée à la cuisine à partir de deux murs existants formant un « L » au centre du rez-de-chaussée. Dans cette pièce discrète dont l'ouverture unique se situe derrière le plan de travail principal de la cuisine (évier) se trouvent maintenant le réfrigérateur, la vaisselle et les ustensiles de cuisine auxquels nous tenions et pour lesquels l'espace existant s'était avéré nettement insuffisant. Nous avons terminé ces travaux au début de l'été 2015.

Notre projet suivant fut de revoir le système de chauffage du rez-de-chaussée. Les quatre convecteurs électriques muraux installés quelques années auparavant offraient un rendement décevant, sans compter leur allure moderne et leur emplacement plutôt malheureux. Nous les avons remplacés par cinq anciens radiateurs en fonte, restaurés par un artisan spécialisé de Saint-Jean-Port-Joli. L'eau, avec l'antigel qu'ils contiennent, est chauffée à l'électricité ; chaque radiateur peut avoir son propre thermostat. Ce chauffage radiant a grandement amélioré le confort de la maison et s'harmonise davantage au style de l'époque.

1. Raymond Létourneau (auteur et éditeur), Nina Giguère (collaboration), *Le village de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans*, 2008, p. 182-183, 188-189.
2. Raymond Létourneau et al., *Un visage de l'Île d'Orléans : Saint-Jean*, 1979, p. 307-319.

En 2017, la protection du revêtement extérieur en clin de bois et en bardeaux de cèdre montrant déjà des signes de fatigue, il fallait trouver les personnes intéressées et compétentes pour bien faire le travail de préparation, de réparation et de protection des surfaces. Ce travail, nécessitant par surcroît l'installation d'échafaudages sur un terrain en pente, comportait plus de défis que prévu. C'est finalement à l'été 2019 que nous avons entrepris ces travaux qui, à leur tour, ont généré inévitablement d'autres projets dont ceux touchant les ouvertures, le parement du sous-bassement de la cuisine d'été, la galerie arrière, sa toiture et son escalier.

À l'étage, quatre des dix contre-fenêtres ont été restaurées et deux autres ont pu être habilement reproduites par un artisan de l'Île. Les coupe-froid, qui avaient hélas été cloués avec minutie au pourtour de toutes les contre-fenêtres de la maison, ont été retirés et remplacés par des coupe-froid appropriés. D'autres travaux de restauration nous attendent pour le reste de la fenestration de la maison, mais ils sont de moindre envergure, et surtout, les structures sont maintenant mieux protégées.

Quant aux portes et contre-portes, après mûre réflexion, nous avons décidé de conserver seulement la porte en façade à droite et de remplacer toutes les autres, compte tenu de leur faible potentiel de restauration. Ainsi, à l'avant, la porte principale et les deux contre-portes en pin ont été reproduites à partir des originales. À l'arrière, porte et contre-porte existantes étant peu efficaces et de style disparate, nous avons installé à leur place une porte et une contre-porte en pin à six carreaux, mieux harmonisées à la fenestration et aux autres portes du rez-de-chaussée.

À l'été 2020, nous avons remplacé le vinyle couvrant le bas des murs nord et est de la cuisine d'été par des planches d'épinette embouvetées à la verticale en harmonie avec le revêtement existant du mur sud. Cette petite pièce de 11 par 12 pieds, annexée à l'arrière de la maison (côté sud-est), aurait servi autrefois à recevoir et à ranger de la marchandise. On peut d'ailleurs accéder au sous-bassement de cette pièce par une trappe à même le sol. Avant 2007, elle était dotée de deux portes extérieures, l'une toujours présente, s'ouvrant à l'ouest sur la galerie arrière ; l'autre, côté nord, retirée au début des années 2000, permettait d'accéder au stationnement principal par le côté de la maison.

Enfin, c'est au printemps 2021 que nous avons entrepris les travaux de restauration de la galerie. Trois objectifs principaux étaient au menu : le retrait du soffite d'aluminium recouvrant le plafond du toit de la galerie, la mise aux normes de l'escalier (ajout d'un nez) et la restauration de la balustrade existante.

Porte et contre-porte à l'arrière.

Le retrait du soffite d'aluminium a mis à jour quelques déficiences structurelles mineures, mais, par ailleurs, nous a permis de constater le bon état général du plafond. Une fois complétées les corrections requises, nous avons retiré l'éclairage encastré et posé un soffite en lambris d'épinette *V-joint V-centre*. Peint en blanc, ce nouveau soffite redonne de l'élégance à la galerie et semble faire partie de la maison depuis toujours !

Quant à l'escalier, l'instabilité des rampes, l'absence de nez et l'accumulation d'eau sur les marches posaient un problème de sécurité. Chacune des marches d'escalier en pin a été remplacée par deux madriers de cèdre placés côte à côte de façon à permettre l'écoulement de l'eau au centre et à créer un nez sécuritaire. La plupart des contremarches ont dû être remplacées par de nouvelles reproduites à partir du modèle d'origine. Une fois la balustrade réparée (remplacement des poteaux et balustres abîmés), les rampes ont été stabilisées.

Voilà, en gros, nos sept premières années à l'Île d'Orléans. Elles nous ont donné plus de travail que prévu, mais beaucoup de satisfaction à l'idée d'apporter notre contribution, si petite soit-elle, à la protection de notre patrimoine bâti.

LA MAISON DU JARDINIER, CULTIVONS LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE !

Robert Delorme, chargé de projet, *Société historique Louis-Joseph-Papineau*

La Société historique Louis-Joseph-Papineau (SHLJP) a célébré en 2021 la commémoration du 150e anniversaire du décès du célèbre politicien, tribun et seigneur de la Petite-Nation en Outaouais. C'est à Montebello, qu'il s'établit quelque temps après son retour d'exil en 1845. À son décès, il laissa à sa descendance un splendide domaine constitué de nombreux bâtiments ayant vue sur la rivière des Outaouais : le manoir Papineau, la chapelle funéraire de la famille et la maison du jardinier. Malheureusement, la jolie petite maison qui servait de logement au jardinier de l'époque résiste difficilement au passage du temps ; celle-ci a d'ailleurs fait l'objet d'une citation à titre d'immeuble patrimonial.

La maison du jardinier — 2021, collection SHLJP.

C'est en 1852 que Louis-Joseph Papineau, seigneur de la Petite-Nation, eut l'idée de construire une maisonnette. En juin 1855, la construction débute selon des plans établis par son fils aîné, Amédée, qui s'inspire vivement des plans et travaux d'Andrew Jackson Downing, célèbre jardinier-paysagiste et architecte américain. Le style de ce bâtiment possède de fortes caractéristiques néo-gothiques : lambrequin finement découpé à la chute du toit, lucarne pignon, porche à murs pleins dissimulant la porte d'entrée, balcon au mur pignon nord cintré d'une balustrade, consoles apparentes supportant l'avant-toit, grille décorative dans chaque panneau vitré des fenêtres, disposition des fenêtres offrant une élévation verticale accentuée, etc. Les travaux vont bon train et la construction de la loge du jardinier se poursuit jusqu'à la fin octobre 1855 avec la confection de la cheminée, la pose des ornements et la mise en place des châssis vitrés. On remarquera que toutes les fenêtres d'origine sont chapeautées d'un bandeau d'archivolte retourné à crossettes rehaussant la richesse des ouvertures et s'apparentant au style Tudor. Une clôture à l'entrée de la propriété constituait une mesure de contrôle et d'accès au domaine dont le jardinier avait la pleine responsabilité. Au tout début, cette entrée était marquée par une simple barrière de bois.

Les fenêtres font l'objet de récriminations de la part des premiers locataires. En effet, le plombage du verre et l'insertion de minces barrotins décoratifs dans chaque fenêtre (toujours visibles à notre époque) rendaient bien difficile le nettoyage des vitres et réduisaient la quantité de lumière à l'intérieur.

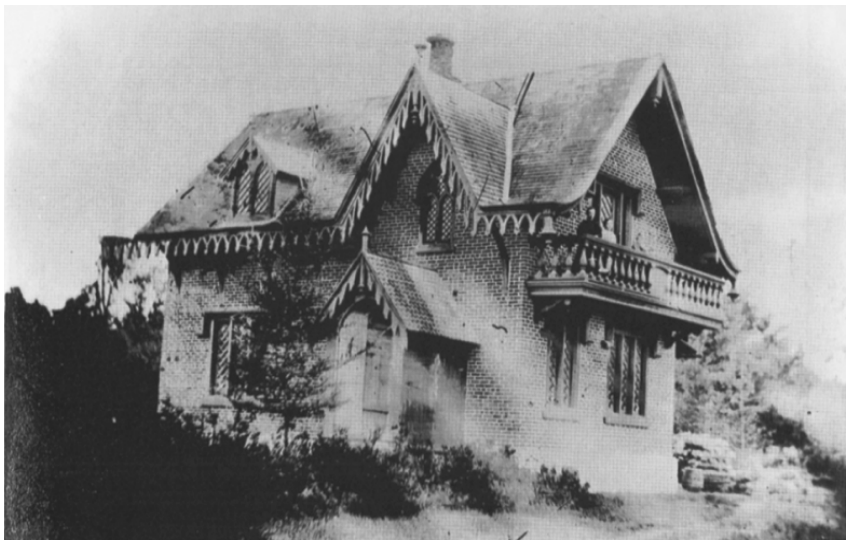

La maison du jardinier - fin XIXe siècle, collection SHLJP.

Les occupants s'y installent en permanence le 14 novembre 1855. En mars 1864, Louis-Joseph Papineau embauche un jeune jardinier, M. Todd de confession anglicane, qui sera à la hauteur des attentes du seigneur ; les « jardins légumiers » et les plates-bandes richement fleuries feront la renommée du domaine même à l'extérieur de la région. Le tout dernier jardinier et gardien de la chapelle funéraire, le villageois M. Grosleau, occupera les lieux jusqu'en 1929.

La maison du jardinier occupe une position privilégiée à l'entrée du parc et au départ de l'allée seigneuriale qui mène le visiteur jusqu'au manoir. La localisation de la maison du jardinier, si près du portail, n'était pas l'effet du hasard. L'une des tâches du jardinier ou de l'un des membres de sa famille était certainement d'ouvrir et de fermer la barrière suivant les besoins. En 1883, Amédée Papineau installa un véritable portail de quatre piliers de métal chapeautés par un petit toit pyramidal à quatre côtés.

Jusqu'en 1930, la maison du jardinier n'a pas été l'objet de transformations importantes. Même durant l'occupation temporaire en 1878 par Ézilda Papineau, fille de Louis-Joseph Papineau, et en 1920 par Philippe Bruneau Papineau, petit-fils d'Amédée Papineau, l'architecture d'origine a été préservée.

En 1929, les descendants de la famille Papineau procèdent à la vente du domaine, étant donné le fardeau financier de son entretien. Le nouveau propriétaire des lieux, *Lucerne-in-Quebec Community Association Ltd*, connu plus tard sous le nom de *Seigniory Club* apporte des modifications pour répondre aux exigences d'un complexe de villégiature appartenant à des intérêts privés.

L'entrée principale du club sélect a été totalement transformée au goût de l'époque ; elle a été remplacée par un imposant portail ornemental de deux piliers de pierres, chacun surmonté d'une sphère blanche. De chaque côté, un portillon muni d'une petite clôture permettait aux gardiens, postés en permanence, de contrôler le nombre de visiteurs sur le terrain du club privé. Le portail actuel en conserve les caractéristiques essentielles.

Tout au long de l'occupation du lieu par le *Seigniory Club* soit jusqu'en 1970 et ultérieurement par le Canadian Pacific Hotels (maintenant le Fairmont Château Montebello), la maison du jardinier a servi d'habitation aux différents gérants et directeurs généraux de l'établissement qui se sont succédé.

La maison du jardinier — 1928, collection SHLJP.

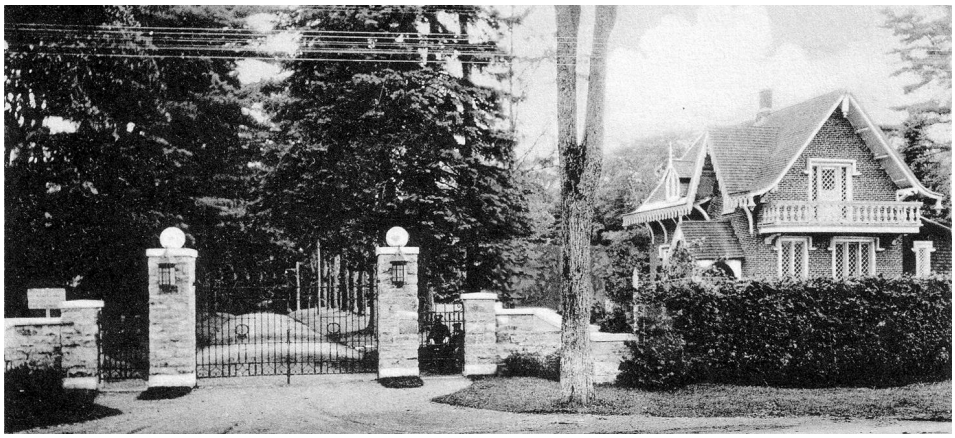

Le portail du *Seigniory Club* — 1933, collection SHLJP.

L'immeuble est inoccupé depuis quelques années ; son architecture et sa structure se trouvent dans un état de délabrement qui compromet sa survie. E3xperts Inc., une firme spécialisée dans la conservation et la gestion du patrimoine culturel, a exécuté des travaux d'analyse visant à établir son bilan de santé structurel. L'évaluation permet de croire qu'il est encore possible de sauver ce bâtiment ; une liste de priorités a été élaborée pour guider le propriétaire.

Des rencontres sont à prévoir entre la Municipalité de Montebello, le gestionnaire du complexe touristique à savoir le Fairmont Château Montebello et le propriétaire actuel, Evergrande Real Estate Group, en vue de déterminer la meilleure stratégie permettant de faire revivre ce bijou architectural et d'en assurer la pérennité.

Sauvons la maison du jardinier !

UN TRAVAILLEUR INFATIGABLE…

Louis-Georges L'Écuyer

Ma maison travaille plus que moi…

Urbain Desbois

Ce petit bout de phrase d'une chanson d'Urbain Desbois ne s'applique évidemment pas aux propriétaires de maisons anciennes qui, eux, travaillent d'arrache-pied sur leur chef-d'œuvre !

Pourtant le bois «travaille», c'est bien connu, il bouge et se déforme. Le changement s'opère lentement, il va, il vient, d'une manière difficilement perceptible à l'œil. Mais quand, depuis des jours, il rétrécit peu à peu, ça finit par paraître ; les espaces entre les planches du parquet de bois franc s'entrouvrent, la porte frotte, le plancher gondole, les effets finissent par se faire sentir.

L'arbre est un être vivant composé de milliards de cellules remplies d'eau. Lorsqu'on le débite en planches et qu'on le met à sécher, toute cette eau s'évapore dans l'air ambiant et les parois cellulaires commencent à rétrécir : la planche se déforme, s'étroitise et s'amincit. Le bois rétrécit en largeur et en épaisseur ; la longueur, elle, reste pratiquement inchangée. Quand le bois est bien séché, on peut le travailler, en faire des tables, des planchers, des armoires, des murs et des maisons. Par contre, lorsque l'ébéniste et le menuisier achèvent leur travail, le bois, lui, ne l'a pas terminé…

Regardons de plus près ce qui se passe

On voit, sur la première photo, la coupe transversale d'un frêne avec ses anneaux de croissance trahissant son âge. Les deux rectangles rouges indiquent les deux principaux types de planches qu'on peut obtenir lorsqu'on débite un billot.

Le rectangle vertical fait apparaître une coupe tangentielle typique, celle que l'on retrouve le plus fréquemment (1). Les planches ainsi taillées rétrécissent sensiblement au séchage, elles peuvent même y perdre une partie appréciable de leur largeur. Une planche de 12 po (30 cm) de largeur à la sortie du moulin à scie peut donc, après séchage, ne plus mesurer que 11,5 po (28,8 cm) dans le cas du cèdre, par exemple ou pire, 10,5 po (26,4 cm) dans celui du hêtre. Ce type de planche présente aussi une tendance plus ou moins prononcée à s'arrondir en séchant comme on le verra ci-après. On reconnaît facilement cette coupe tangentielle par le dessin caractéristique du grain de bois de sa surface (2).

Le rectangle horizontal nous révèle une coupe de type radial. Cette coupe, plus difficile à obtenir, occasionne beaucoup de pertes lors du débitage d'un billot. Les planches obtenues ne peuvent pas être aussi larges que celles en coupe tangentielle puisqu'elles ne sont prélevées que dans la moitié du diamètre du billot, en excluant le cœur. On ne les retrouve donc que rarement; mais ce sont les planches les plus stables. Elles ne font pas le dos rond et ne rétrécissent que de la moitié environ du mouvement de la planche tangentielle. Quant au dessin de leur grain de bois, il faudra l'oublier car il est généralement plutôt banal, tel qu'illustré sur la planche de sapin Douglas (3). Toutefois, chez certains bois, il devient, disons-le, spectaculaire. Ce sont les bois dont certaines fibres orientées du cœur vers l'écorce sont particulièrement volumineuses et apparentes. La coupe radiale fait paraître ces fibres qui donnent au dessin du bois un charme très particulier, tel que visible sur la planche de chêne (4). Les ébénistes des siècles passés utilisaient souvent cette coupe de chêne pour des meubles un peu plus luxueux et décoratifs.

1. Coupe transversale d'un frêne avec ses anneaux de croissance trahissant son âge.

2. Grain de bois de frêne en coupe tangentielle.

3. Grain de sapin Douglas en coupe radiale.

4. Grain de chêne en coupe radiale.

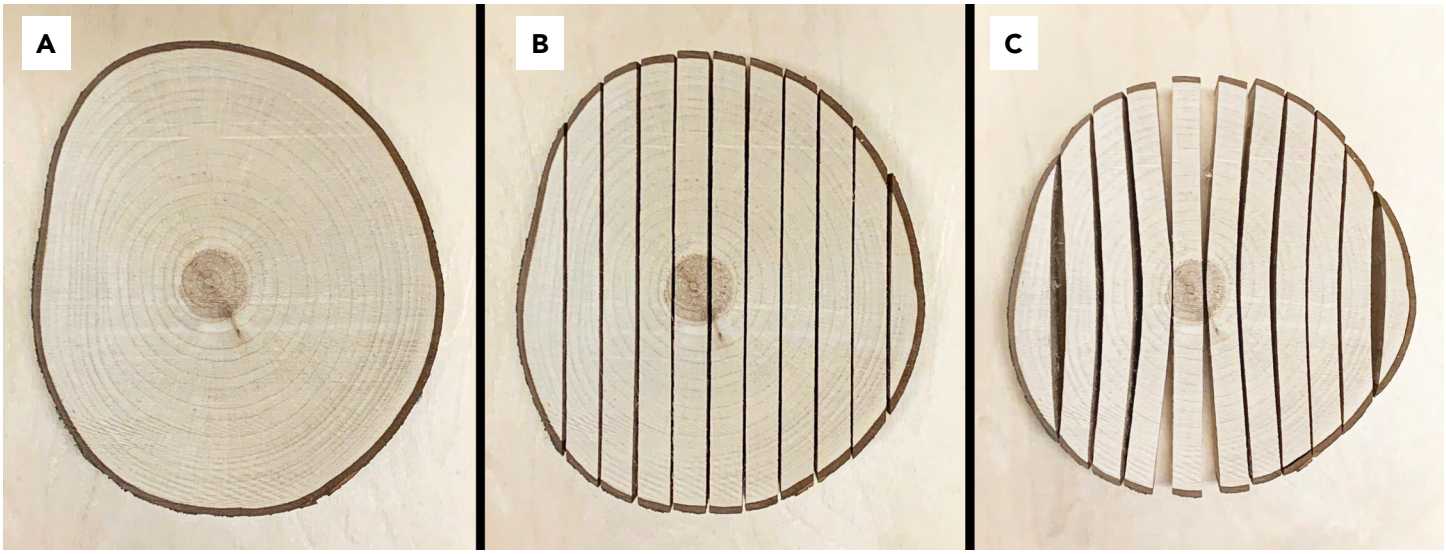

5. Déformation du bois au séchage. A —Bûche à environ 35 % d'humidité. B —Planchettes découpées. C — Après séchage jusqu'à 7 % d'humidité.

Bois et air sont hydrophiles, ils aiment l'eau à la folie.
Ces deux-là sont en symbiose totale ! À la première occasion venue, lorsqu'à l'été l'air ambiant se charge d'humidité, le bois en profite pour absorber le plus d'eau possible… et il gonfle ! Il a beau être peint ou verni, ça ne fera que retarder le processus. À l'hiver, lorsque l'air devient plus sec, le bois lui redonne l'humidité qu'il avait acquise et se met à rétrécir. Ce mouvement de va-et-vient est constant et tend à atteindre un état d'équilibre entre le degré d'humidité du bois et celui de l'air, équilibre toujours instable, il va sans dire.

L'illustration (5) montre bien la déformation que peut prendre le bois lorsqu'il perd de son humidité. Ces planchettes ont été découpées à partir d'une bûche d'érable argenté sauvée de la corde de bois de poêle. L'hygromètre, ce génial appareil qui indique le degré d'humidité d'à peu près tout, montre en A que notre bûche contient environ 35 % d'humidité, ce qui n'est pas très sec pour du bois de chauffage et encore moins pour la fabrication de meubles. On voit en B que des planchettes viennent d'être découpées dans une tranche de la bûche et sont encore bien droites. En C, après séchage jusqu'à environ 7 % d'humidité, même l'amateur le moins expérimenté peut constater à quel point nos planchettes ont souffert. On remarquera que la moins déformée est celle du centre qui est restée relativement droite ; on se souvient qu'il s'agit là de la coupe radiale et des planches les plus stables, si on enlève le cœur.

Les planchettes suivantes ont toutes subi des déformations importantes, accentuées dans leur partie centrale conséquemment à une coupe tangentielle ; c'est le bois le moins stable. Quant aux deux croûtes extérieures, la présence de l'écorce les a empêchées de suivre la tendance générale. On remarquera aussi que la courbe que prend la planchette en séchant est toujours en direction opposée à la courbe des anneaux de croissance.

Fiers de ces enseignements, on peut maintenant mieux comprendre nombre d'agissements suspects de nos maisons de bois et de leur contenu. Planches des plafonds, des murs et des planchers qui rétrécissent, cadrages qui s'entrouvrent, planchers qui craquent, panneaux de portes et dessus de tables qui se fendillent, tiroirs et portes qui coincent… et j'en oublie beaucoup !

Cadrage qui s'entrouvre.

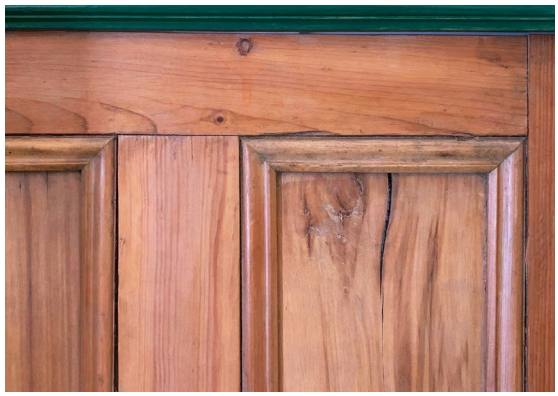

Panneau de porte qui craque.

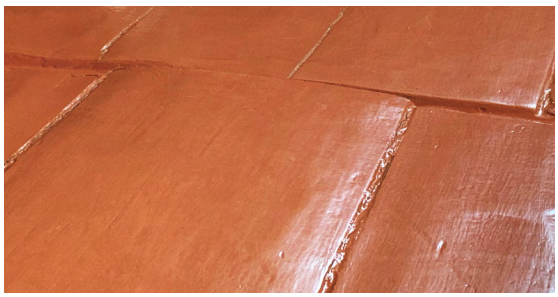

Plancher qui gondole.